

CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES DAMES - DIVISION 2

7 et 8 octobre 2023 – Golf du Lac d'Annecy

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 29 septembre**

Clôture des inscriptions des équipières : **vendredi 29 septembre**

Publication des départs : **vendredi 6 octobre**

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 18

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2024.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

